

## BAREME D'HONORAIRES

### **VENTES d'immeubles à usage d'habitation dans le cadre de la signature d'un mandat de vente SANS EXCLUSIVITE (mandat simple) :**

Jusqu'à 100 000€ net vendeur	Forfait de 8 000€ TTC
De 100 001 à 600 000€ net vendeur	6% du prix net vendeur
A partir de 600 001€ net vendeur	5% du prix net vendeur
Dans le cadre d'une délégation de mandat, le barème de l'agence délégataire s'applique.	

### **VENTES d'immeubles à usage d'habitation dans le cadre de la signature d'un mandat de vente EXCLUSIF :**

Jusqu'à 100 000€ net vendeur	Forfait de 6 000€ TTC
A partir de 100 001€ net vendeur	4,5% TTC du prix net vendeur

### **LOCATIONS**

Habitation – Part locataire		Habitation – Part propriétaire 9%	
Visite, dossier, rédaction du bail	Zone tendue : 10€/m <sup>2</sup>	Visite, dossier, rédaction du bail	6% du loyer annuel hors charges
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>	Entremise	1% du loyer annuel hors charges
		Etat des lieux	2% du loyer annuel hors charges

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%. Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente. CPI

3301 2021 000 000 071 délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde.